

UN PASSAGE BIBLIQUE MAL COMPRIS

Dans l'épître de Jacques il est dit :

« 24 Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement. » (Jacques 2, 24)

Par contre, l'apôtre Paul s'adressant aux Éphésiens leur dit ceci : « 8 Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. 9 Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. 10 Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. » (Éphésiens 2, 8-10)

Existe-t-il une contradiction entre ces deux passages de la Bible? Non, car un examen, même superficiel, démontre aisément qu'en réalité Jacques et Paul parlent de deux genres d'œuvres tout à fait différentes.

LES ŒUVRES DONT PARLE JACQUES

On comprend, à la lecture de l'épître de Jacques, que ce salut par les œuvres dont il est question est loin d'être ce que les hommes se sont plus à en faire. Les œuvres ne représentent nullement ce que l'on désigne généralement par "les bonnes œuvres" ou encore « les bonnes actions » des gens bien-pensants. Non, il s'agit en réalité des œuvres de l'obéissance et dès que l'on adopte ce point de vue, qui correspond à la réalité des faits, on s'aperçoit que le passage de Jacques 2, 24 et d'Éphésiens 2, 8-10 sont en parfaite harmonie. Paul l'auteur de l'épître aux Éphésiens, dit lui-même à plusieurs reprises que l'on est sauvé par les œuvres de l'obéissance. Il dit notamment aux Thessaloniciens : « 6 Car il est de la justice de Dieu de rendre l'affliction à ceux qui vous affligent, 7 et de vous donner, à vous qui êtes affligés, du repos avec nous, lorsque le Seigneur Jésus apparaîtra du ciel avec les anges de sa puissance, 8 au milieu d'une flamme de feu, pour punir ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus. 9 Ils auront pour châtiment une ruine éternelle, loin de la face du Seigneur et de la gloire de sa force,... » (II Thessaloniciens 1, 6-9)

Aux Hébreux, l'apôtre Paul dit d'ailleurs encore que Christ : « 8 ... a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, 9 et qui, après avoir été élevé à la

perfection, est devenu pour ceux qui lui obéissent l'auteur du salut éternel. » (Hébreux 5, 8-9)²

LES ŒUVRES SELON PAUL

L'apôtre Paul, dans le passage qui semble être en contradiction avec Jacques, nous met en garde contre ce que nous pourrions appeler les œuvres de notre propre justice – ce qui est tout différent.

Personne ne peut se sauver lui-même, autrement dit, on ne peut "mériter" son salut, en accomplissant beaucoup de ces "bonnes œuvres" ou de ces "bonnes actions" dont je parlais tout à l'heure. On entend trop souvent des phrases telles que : "j'ai soigné mon mari impotent durant 20 ans et je mérite le ciel". "Après toutes les épreuves que j'ai subies le Seigneur ne peut faire autrement que de me sauver" ou encore : "si Dieu ne me sauve pas après tout ce que j'ai fait pour mon prochain, alors personne ne le sera!".

C'est précisément contre ces fausses conceptions que réagit Paul en disant que ce n'est « 9 point par les œuvres » (Éphésiens 2, 9) qu'on est sauvé. Il est entièrement d'accord sur ce point avec Jacques et les autres écrivains du Nouveau Testament. Ils disent tous qu'on ne peut être sauvé que par les œuvres de l'obéissance et non par les œuvres de la justification personnelle.

Penser pouvoir "mériter" son salut c'est faire abstraction de la grâce de Dieu qui est de donner à l'homme ce qu'il n'a précisément pas mérité. Quiconque croit que les œuvres qu'il accomplit vont lui « gagner » le ciel se trompe lourdement et même tragiquement. Pourquoi, dès lors, Jésus serait-il mort sur la croix? Cela n'eut pas été nécessaire du tout.

ÊTRE PERDU À CAUSE DES ŒUVRES

J'affirme aujourd'hui qu'un nombre incalculable de gens ne connaîtront jamais la vie éternelle à cause précisément des œuvres de leur propre justice. Paul touchait vraiment au nœud du problème en disant que l'on n'est pas sauvé par les œuvres, afin que personne ne se glorifie.

Ève s'est condamnée par ses œuvres. Le livre de la Genèse nous montre le processus de cette perdition :

« 6 La femme vit que l'arbre était bon à manger et agréable à la vue, et qu'il était précieux pour ouvrir l'intelligence; elle prit de son fruit, et en mangea. » (Genèse 3, 6)

Si Dieu lui-même avait dit d'en manger c'eut été une œuvre émanant de la justice divine et elle eut été justifiée en la consommant.

Caïn s'est perdu en accomplissant les œuvres de sa propre justice en offrant à l'Éternel des fruits de la terre (Genèse 4, 3-5) au lieu d'un sacrifice animal conforme à la volonté de Dieu (Hébreux 11, 4). Par contre si ces fruits avaient été ce que l'Éternel demandait, lui aussi aurait été justifié par la justice de l'Éternel.

Prenons le cas de Nadab et Abihu. Eux aussi crurent bien faire en substituant leurs œuvres à celles de Dieu. L'Ancien Testament nous dit que :

« 1 Les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun un brasier, y mirent du feu, et posèrent du parfum dessus; ils apportèrent devant l'Éternel du feu étranger, ce qu'il ne leur avait point ordonné. 2 Alors le feu sortit de devant l'Éternel, et les consuma : ils moururent devant l'Éternel. » (Lévitique 10, 1-2)

Le roi Saül, Moïse, Uzza, et bien d'autres encore, se virent condamner par leurs œuvres tout simplement parce qu'elles n'étaient pas conformes à la volonté de Dieu.

Saül offrit un sacrifice à l'Éternel en lieu et place des sacrificateurs. Moïse frappa le rocher pour en faire sortir de l'eau, alors que Dieu lui avait dit de lui parler. Uzza porta simplement la main sur l'arche de l'alliance alors que nul ne pouvait la toucher. Ces quelques exemples tirés de la Bible nous montrent bien que ces gens pratiquèrent leurs propres œuvres en étant persuadés que Dieu les approuverait ou qu'il admettrait pour le moins leurs bonnes intentions. Mais, ce faisant, ils substituaient leurs œuvres à celles de Dieu au lieu de tout simplement se soumettre à sa justice pour être justifiés à ses yeux.

C'est parce qu'ils n'accomplirent pas les œuvres de l'Éternel qu'ils furent perdus – les œuvres de l'obéissance dont parlent Paul et Jacques.

C'est à ce genre de personnes que s'adresse Jésus en disant : « 13 Toute plante que n'a pas plantée mon Père céleste sera

déracinée. *14 Laissez-les : ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles; si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans une fosse. »* (Matthieu 15, 13-14)

Le Fils de Dieu dit ici en substance : tout ce que l'homme bâtit selon sa propre sagesse sera détruit, car c'est la sagesse divine qu'il faut appliquer et suivre et non celle des hommes. Cette idée s'exprime et se prolonge dans d'autres paroles du Christ quand il affirme encore : *« 7 C'est en vain qu'ils m'honorent, en donnant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. »* (Marc 7, 7)

Voyez-vous, tout l'encens, toutes les belles cérémonies, toutes les offrandes et toutes les mortifications du monde ne changeront rien au fait que nous ne pouvons compter sur nous-mêmes pour être sauvés, mais sur la grâce de Dieu. Sa volonté est là –il faut que nous nous y soumettions inconsciemment.

LA VOLONTÉ DE DIEU DOIT ÊTRE FAITE

Que veut dire Jésus par : *« 16 Celui qui croira et qui sera baptisé (immergé) sera sauvé. »* (Marc 16, 16). Qu'il suffit de croire pour l'être? Que quelqu'un peut croire à notre place au jour de notre baptême en attendant que nous soyons assez âgés pour le faire nous-mêmes? Qu'il ne faut pas nécessairement être baptisé pour être sauvé? Rien de tout cela...! Tout le monde est capable de comprendre cette simple phrase.

Que veut dire l'apôtre Pierre quand il ordonne : *« 38 Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés. »* (Actes 2, 38)

Qu'il ne faut pas se repentir avant d'être immergé? Que le baptême ne peut effacer les péchés?

La grâce de Dieu nous a donné la marche à suivre de manière à ce que nous puissions être sauvés par le canal de l'obéissance à sa volonté. Mais qu'en avons-nous fait? Allons-nous répondre comme Caïn à qui Dieu demandait ce qu'il avait fait de son frère : *« 9 Je ne sais pas; suis-je le gardien de mon frère? »* (Genèse 4, 9)

QU'A FAIT SAUL?

Saul de Tarse a un jour rencontré son Dieu et il lui a été

ordonné de faire quelque chose pour être pardonné de ses péchés. *« 16 Que tardes-tu? Lève-toi, sois baptisé, et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur. »* (Actes 22, 16)

Qu'allait-il faire? Suivre les penchants de son propre cœur pour faire ce qu'il estimait être suffisant pour être sauvé. Oh! Non, car peu auparavant il s'était écrié : *« 10 Que ferai-je, Seigneur? »* (Actes 22, 10) Il s'agit de la part d'une reddition, d'une entière soumission, à celui qu'il appelle déjà *« Seigneur! »* Ce n'est pas sa propre justice qui importe, c'est celle de Dieu. Les œuvres qu'il avait accomplies jusqu'à ce jour-là ne l'avaient mené nulle part, sinon à la perte, mais maintenant il réalise qu'il faut qu'il pratique les œuvres de l'obéissance. C'est cela qu'il va faire jusqu'à la fin de sa vie.

QU'A FAIT NAAMAN?

Vous connaissez sans doute l'histoire d'un certain Naaman, général en chef de l'armée syrienne, dont parle la Bible dans le deuxième livre des Rois, au chapitre cinq.

Cet homme fort et vaillant était, affligé d'une maladie terrible, la lèpre. Il entend un jour dire qu'un prophète de l'Éternel pourrait éventuellement le guérir. Il fait aussitôt le long voyage qui le sépare de la Palestine. Élisée, le prophète en question lui fait alors dire : *« 10 Va, et lave-toi sept fois dans le Jourdain; ta chair redeviendra saine, et tu seras pur. »* (II Rois 5, 10)

Quelle va être la réaction de cet homme puissant et riche à qui le prophète ne daigne même pas parler en personne? Écoutons la Bible... *« 11 Naaman fut irrité, et il s'en alla, en disant : Voici, je me disais : il sortira vers moi, il se présentera lui-même, il invoquera le nom de l'Éternel, son Dieu, il agitera sa main sur la place et guérira le lépreux. »*

Sa première impression est donc de constater qu'il n'a pas reçu tous les égards auxquels il croyait avoir droit. Mais écoutons la suite, car maintenant sa colère gronde : *« 12 Les fleuves de Damas, l'Abana et le Parpar, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Israël? Ne pourrais-je m'y laver et devenir pur? »*

Il est venu de très très loin et voilà qu'on veut qu'il se lave dans le Jourdain! Sa réaction est compréhensible ne trouvez-vous pas? Peut-être aurions-nous eu exactement la même!

Que va-t-il faire? La Bible dit qu' : *« 12 Il s'en retournait et partait avec fureur. »*

Il est donc persuadé en savoir beaucoup plus que celui vers qui il s'est rendu pour être purifié. L'histoire pourrait tout simplement s'arrêter là. De nos jours, des millions de personnes sont toujours dans le même cas. Elles sont rentrées chez elles et n'ont jamais été purifiées... *« 13 Mais ses serviteurs s'approchèrent pour lui parler, et ils dirent... Si le prophète t'eût demandé quelque chose de difficile, ne l'aurais-tu pas fait? Combien plus dois-tu faire ce qu'il t'a dit : Lave-toi, et tu seras pur! »*

Cette remarque des serviteurs est tellement logique que là encore nous pourrions dire que dans son cas nous aurions réfléchi. C'est d'ailleurs ce qu'il fait car : *« 14 Il descendit alors et se plongea sept fois dans le Jourdain, selon la parole de l'homme de Dieu; et sa chair redevint comme la chair d'un jeune enfant, et il fut pur. »*

QU'ALLEZ-VOUS FAIRE?

Mes chers lecteurs, notre but est plus de vous faire réfléchir que de vous convaincre. Je suis persuadé que vous voyez très bien où je veux en venir.

Vous êtes malade spirituellement –

Mais qu'allez-vous faire?

Vous savez qu'il faut obéir –

Mais qu'allez-vous faire?

Vous êtes maintenant persuadés que les œuvres de votre

Propre justice ne peuvent vous sauver –

Mais qu'allez-vous faire?

Il n'est pas plus difficile d'obéir à Dieu que de se laver Sept fois dans le Jourdain. –

Mais qu'allez-vous faire?

Oh! Chers amis, qu'allez-vous faire?

L'auteur : M. JACQUES MARCHAL